

BOULANGER Laurence S  
Rue Neuve(BL) 19  
7522 Tournai

Numéro national : 73.04.03-388.16 | Numéro d'article : 224.146.419

Madame Laurence Boulanger,

Ceci est votre **avertissement-extrait de rôle<sup>1</sup>** à l'**impôt des personnes physiques** et taxes additionnelles pour vos **revenus 2021** (exercice d'imposition 2022).

Vous trouverez ci-contre le montant que vous devez payer.

**N'attendez pas** jusqu'à l'échéance pour effectuer ce paiement et évitez ainsi des intérêts de retard et des frais de poursuite<sup>2</sup>.Dans le cadre des mesures d'aide à l'énergie, le **délai de paiement est passé de 2 à 4 mois**. Vous trouverez la **date de paiement adaptée** dans le **cadre bleu** ci-dessus.

À payer par vous :

**€ 1.215,32**

Payez avant le :

**09.06.2023**

## Comment payer ?

### Par virement bancaire

- Numéro de compte :  
**BE42 6792 0000 0054**  
**Attention : nouveau numéro de compte !**
- Communication structurée :  
**\*\*\*201/3683/61385\*\*\***  
**Toujours mentionner !**
- Bénéficiaire :  
SPF Finances
- Code BIC :  
PCHQBEBB

### Via MyMinfin

1. Connectez-vous à [www.myminfin.be](http://www.myminfin.be).
2. Cliquez sur « Payer mes dettes » et vous serez directement relié à votre portail bancaire en ligne.

Les données suivantes sont déjà préremplies pour vous :

- le montant
- le numéro de compte bancaire
- la communication structurée

### Avec votre smartphone

Scannez ce code avec un lecteur QR et connectez-vous à MyMinfin avec itsme® ou eID :

<sup>1</sup> Conformément à l'article 136 de l'arrêté royal d'exécution du Code des impôts sur les revenus 1992 (CIR 92).<sup>2</sup> En cas de retard de paiement, des intérêts de retard sont dus sous certaines conditions. Vous trouvez plus d'infos sur [fin.belgium.be](http://fin.belgium.be) avec le moteur de recherche « Difficultés de paiement ».